

C'est nous ! Sénoillac

La lettre d'information des Sénoillacois



Trimestrielle
Décembre 2023
N°9



L'EDITO

A quelques jours de 2024 je me remémore l'édito de décembre 2022 ou j'implorais le Père-Noël pour qu'il fasse de cette année que nous nous apprêtons à terminer une année de paix, de répit pour tous les êtres humains et pour notre planète. Visiblement le message ne lui est pas parvenu, certainement encore un coup du lutin farceur...

Il est vrai qu'il est difficile avec l'actualité nationale et internationale et les conditions climatiques que nous vivons d'être optimiste, mais si le Père-Noël ne peut rien pour nous, que nous reste-t-il ?

De l'espoir, de l'obstination et beaucoup de résilience et si on n'y arrive pas avec tout ça, on peut commencer par éteindre la télé et se retrousser les manches, il y a tant à faire. Pour Sénoillac c'est ce que nous nous employons à faire avec l'équipe municipale depuis maintenant la moitié d'un mandat. Et **enfin en 2024 nous allons voir deux de nos projets sortir de terre** et probablement en même temps : je parle de la MAM qui pourrait voir le jour et l'extension de la salle des fêtes avec le café associatif, la salle multiculturelle et l'office. La place de Mauriac, la maison inclusive seront certainement programmées pour 2025.

L'équipe municipale et moi-même vous donnons **rendez-vous le 19 janvier à 19h pour les vœux 2024, nous en profiterons pour vous montrer plus en détail nos futures réalisations.**

Que la magie de Noël (toute commerciale soit-elle), vous apporte beaucoup de joie de paix et de bonne humeur pour vos proches et vous-même.

Bonnes fêtes !
Bernard FERRET

Nouveau jeu :

Dans ce numéro se cachent des lettres qui constituent un mot mystère ! Vous l'avez trouvé ? Écrivez à accueilmairie@senouillac.fr en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone. Chaque première bonne réponse d'un secteur de distribution de cette lettre info recevra une petite récompense lors des vœux en janvier

Ici on agit !

15 Rénover, isoler sa maison

Pour réduire sa facture d'énergie, gagner en confort (hiver comme été), augmenter la valeur de son bien, et réduire son empreinte carbone, il existe de nombreuses **subventions pour financer vos travaux de rénovation énergétique.**

Pour être accompagné GRATUITEMENT, contactez votre guichet unique "Rénov'Occitanie" au numéro 0 805 288 392.

16 Bien se chauffer

Un degré en moins au radiateur peut se traduire par 7% d'énergie, soit en moyenne plus de **200€ d'économie/an** ! L'ADEME préconise 17°C dans les chambres, 19°C dans les pièces à vivre et 22°C dans la salle de bain en cours d'utilisation.

Baissez le chauffage la nuit et dans la journée (si vous la passez à l'extérieur) et passer en mode hors-gel si vous vous absentez plusieurs jours, réduira également votre consommation et donc la facture.

Inscrivez-vous à la E-lettre

Flachez ou contactez-nous
accueilmairie@senouillac.fr



UNE DÉCOUVERTE MIRACULEUSE...

Lors de sa restauration, l'église Saint-Martin de Mauriac a laissé apparaître les **vestiges inattendus d'une litre funéraire** extérieure sous la forme d'un bandeau peu apparent. Cette litre est le symbole issu du droit seigneurial d'une personnalité ou d'un seigneur de Mauriac défunt. Sur ce bandeau se découvrent des armoiries dont les recherches sur leur signification sont identifiées. Une protection rigoureuse a été effectuée immédiatement, de manière à **préserver cette trouvaille et être admirée du public**.

De même, **les deux cadrans solaires présents sur l'église, viennent de reprendre vie**, faisant suite à la rénovation générale de l'édifice. C'est le gnomoniste Didier BENOÎT, expert reconnu en la matière qui s'est chargé de cette restauration. Par ailleurs, il est utile de rappeler que l'église Saint-Martin de Mauriac, est **le seul monument du Tarn à posséder deux cadrans solaires**, avec la cathédrale d'Albi. Si la comparaison peut paraître osée, nul doute que le site de Mauriac, hameau chargé d'histoire, partagé entre restaurations, découvertes et une requalification prochaine, se prépare à devenir **un lieu touristique privilégié**.



VIVRE ENSEMBLE

56 MAIRES RÉUNIS À SÉNOUILLAC



1 territoire
56 communes



Ce 4 décembre, **Sénoillac recevait dans sa salle des fêtes tous les Maires de notre agglomération** dans le cadre de la loi « engagement et proximité », qui a instauré la mise en place de ces **conférences des maires**, dans la perspective de revaloriser les communes et renforcer le dialogue dans la gouvernance de l'intercommunalité. **Ces réunions quasi-mensuelles sont tournantes sur l'ensemble des 56 communes de l'agglomération.**

La commune hôte peut ainsi **se présenter et exposer ses propres projets** aux communes accueillies qui comprennent alors mieux des singularités qui quelquefois font blocage. Sont régulièrement abordés des sujets communs comme **le PLUI, les plans climat, les projets alimentaires territoriaux**, et tout changement majeur qui impactent les communes et qui méritent débat, et/ou portent un intérêt mutualisable.

"Habiter, entreprendre, se divertir, se déplacer... Le site officiel de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet vous informe et vous accompagne dans le bien-vivre au quotidien"

www.gaillac-graulhet.fr

Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION

Le chiffre du mois



30

Après plusieurs mois de relevés, le radar pédagogique installé à l'entrée du **Chuquet, route de Lincarque** a confirmé que si une majorité des conducteurs respectait la limitation à 50km/h, une partie d'entre eux représentaient un vrai danger (pour eux-mêmes et pour les autres) en dépassant, parfois largement, la limite autorisée. Aussi, comme cela vous avait été présenté, **pour augmenter la sécurité des piétons -dont beaucoup d'enfants- et des cyclistes, un "chaucidou" a été mis en place courant novembre de façon expérimentale** avant d'envisager d'autres travaux.

Cette voie unique de circulation de 2,5 mètres de large, à double sens, oblige maintenant les voitures se faisant face à ralentir pour se croiser. Elles doivent chevaucher au moment opportun la piste cyclable qui de part et d'autre de **cette route donne désormais la priorité à la mobilité douce**. La nouvelle largeur de route impose un **passage à 30 km/h** entre la D21 et la D3.

IMAGINER

GÉRER POUR DEMAIN



EnR À SENOULLAC : ON ACCÉLÈRE ?

Les communes sont des acteurs essentiels à la mise en œuvre de la **“Loi relative à l'accélération de la production d'Énergies Renouvelables (EnR)”**. Elles ont un rôle majeur à jouer dans le développement de ces filières nécessaires à la **lutte contre le changement climatique et au renforcement de notre souveraineté énergétique**.

Si la production d'énergie renouvelable ne pourra guère s'envisager sur Sénouillac par des projets de géothermie ou la construction de barrages hydro-électriques, **notre commune peut -et même doit- prendre sa part** à travers d'autres technologies. C'est ce principe qui nous a d'ailleurs encouragé à rencontrer ces derniers mois 2 acteurs de l'éolien, et même à discuter en conseil du lancement d'études en ce sens, en concertation avec les communes voisines.

Le photovoltaïque est l'autre technologie que nous connaissons déjà bien. En effet, dans notre lettre info de décembre 2022, nous vous présentions à la fois les **résultats extrêmement positifs de nos 2 installations photovoltaïques** (sur les toits de la mairie et de la salle des fêtes), produisant chaque année l'équivalent de 86% de notre consommation communale. Nous exposons aussi notre grande ambition à développer de nouveaux projets sur notre commune.

C'est guidé par cette ambition que **nous avons commandé au bureau d'étude OCCISOLIS un rapport pour évaluer tout notre potentiel de production photovoltaïque**, sur nos toits bien sûr (ateliers, logements communaux), mais également au sol, sur nos terrains dits “délaiés”, c'est-à-dire, **sans vocation agricole** comme par exemple l'ancienne décharge ou bien les parcelles que nous louons aux opérateurs télécoms pour y dresser leurs antennes. **Les conclusions de ce rapport sont très encourageantes** : avec près de 7 000 m² de panneaux supplémentaires, nous pourrions **multiplier par 36 notre production** (1,6GWh/an) représentant l'équivalent de la consommation annuelle de... 353 foyers !

Le principe de l'autoconsommation collective (ACC) qui nous est présenté permettrait même de réserver cette production au bénéfice des sénouillacois, comme par exemple à travers **l'accès à un tarif économique, maîtrisé et pérenne de l'électricité** (cette possibilité est étudiée mais les modalités ne sont pas encore définies), soit indirectement, à travers la **forte rentabilité économique pour la commune** dès la première année et pendant 20 ans.

Ces sujets sont débattus en conseil, ainsi que leur impact financier en recette mais aussi en terme d'endettement car ces investissements peuvent représenter **une véritable opportunité pour l'ensemble des sénouillacois**, et seraient en prime l'occasion d'appuyer véritablement sur l'accélérateur de nos EnR.

Notons à titre de comparaison par rapport au projet photovoltaïque détaillé ci-dessus, qu'**une seule éolienne standard** (2MW de puissance, hauteur 80m) a une emprise au sol de 2000 m² (soit 3,5 fois moins), et produit environ 4,2GWh/an (soit 2,6 fois plus !).

SOURCE : www.ecologie.gouv.fr/eolien-terrestre



Bon à savoir !

À partir du 1er janvier 2024 les biodéchets doivent être triés à la source. Si vous ne pouvez/voulez pas les composter vous-même et chez vous, **vos déchets de cuisine iront dans des sacs oranges** que vous déposerez, bien fermés, dans votre bac d'ordures ménagères. Les sacs oranges peuvent déjà **être retirés en mairie** ! Ainsi récupérés, vos « fermentescibles » sont doublement valorisés par la méthanisation : ils produisent du biogaz, avant de devenir du compost.

VOS ASSOS

L'interview



Gymnastique Volontaire

"C'est Nous Sénouillac" : 20 ans déjà ?

Céline MONTCHARMONT - TEULIER (présidente) : Et oui cela fait une vingtaine d'années que nous faisons faire du sport aux Sénouillacois et certaines adhérentes sont là depuis le début !

CNS : Vous n'étiez qu'une trentaine à l'époque ?

CM : C'était une autre époque ! Aujourd'hui 175 licenciés se pressent à nos cours dans la salle des fêtes, on est full !

CNS : Des cours qui ont évolué avec le temps ?

CM : Depuis une belle rencontre avec Farah et Valérie nos coachs, en plus du step, du renforcement musculaire et du stretching, nous proposons de la Zumba, du Fit Yoga, du Pilate, du Strong ou bien le fameux tonic sénior pour se remettre au sport en douceur et souvent en couple.

CNS : Votre planning est chargé !

CM : 8 cours par semaine sont en accès libre pour nos adhérents, les lundis, mercredis et jeudis, le matin ou le soir. Chacun vient quand il a envie pour se défouler ou voir du monde, il n'y a pas d'esprit de compétition mais juste l'idée d'être ensemble... Venez nous rencontrer à ces occasions et pourquoi pas... essayer !

Contact : agvsenuillac@hotmail.com

Retrouver toutes les infos pratiques sur votre commune et ses associations, ainsi que les comptes rendus des Conseils Municipaux, délibérations et arrêtés directement en Mairie et sur le site internet.



flashez-moi !



Suivez-nous sur 
senouillac.fr

Mairie
7 av des Vignes
81 600 SENOULLAC
accueilmairie@senouillac.fr
05 63 41 71 98

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 - 17h
Mardi, jeudi et samedi : 8h30 - 12h

On reste en contact !

C'était nous Sénouillac



Les recherches de l'association des anciens élèves de Sénouillac et Mauriac, vos contributions ainsi que la participation des Amis des Talus ont abouti à **une première exposition riche d'une centaine de photos de Sénouillac et Mauriac au XXème siècle**. Les convives au pot d'honneur du 11 novembre ainsi que ceux de la garbure organisée ce même jour par les Amis de St Martin en ont eu la primeur à la salle du conseil. Pour que vous soyez un maximum à en profiter, **l'exposition est prolongée jusque fin janvier** ! Visite libre et gratuite pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Agenda

Janvier

le 09 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

le 14 : **"Livresse des mots, un auteur, un vigneron et vous"** à la salle des fêtes de 11h à 13h. Tarif 5€ (2 verres de vin / bouchées). Réservation 06.86.45.71.25 "Célébrer les noces de la littérature et du vin en proposant des rencontres publiques, animées par un journaliste et une vigneronne ou un vigneron du Gaillacois, c'est ce que vous propose le service culture de l'agglomération un dimanche par mois".

le 19 : **Voeux du Maire** et de l'équipe municipale à 18h30 à la salle des fêtes

Février

le 03 : **Soirée montagnarde / Aligot saucisse** organisée par l'APE - Concert Gratt de la Patt' + DJ - Sur réservation au 06.03.16.81.10 - Salle des fêtes 19h

le 04 : **Assemblée Générale et pot de l'amitié du Comité Sénouillacois** (bilan année écoulée et projets à venir). Bienvenue aux futurs adhérents ! Salle du conseil à 10h.

le 13 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

Mars

le 12 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

le 23 : **Soirée repas "Poule farcie"** organisée par le Comité Sénouillacois - réservation prioritaire aux Sénouillacois jusqu'au 25 février au 06.40.60.36.74

le 30 : **Soirée repas** organisée par l'ADMR des Bastides et animée par Gratt de la Patt'.

Avril

le 1er : **Omelette de Pâque** organisée par l'Association de Sauvegarde de l'Eglise de Mauriac - réservation au 06.75.67.63.64

le 09 : Conseil Municipal à la Mairie à 20h15

